

BILAN DE COMPETENCES

Objectifs :

- Faire le point sur ses compétences, ses aptitudes, ses motivations
- Définir un projet professionnel ou de formation

A travers une réflexion de fond, le Bilan de compétences permet **d'élaborer (formule « complète »)** ou de **confirmer (formule « dynamique »)** un projet de reconversion professionnelle compte tenu de votre profil, de vos goûts, de vos valeurs tout en considérant les tendances du marché.

Le Bilan de Compétences permet :

- de faire le lien entre vos aptitudes et votre potentiel,
- de découvrir vos intérêts et ce qui vous motive véritablement
- de connaître tous les métiers et les formations qui existent dans un domaine
- de prendre en compte les évolutions du marché de l'emploi
- de mettre en place un plan d'action qui vous mène à la réussite de votre projet

La durée du bilan de compétences varie selon votre besoin. Il est au maximum de 24 heures et se répartit généralement sur plusieurs semaines.

La durée de formule « **complète** » est de **24 heures (dont 18 heures d'entretiens + 8 heures minimum de travail personnel estimées)**, celle de la formule « **dynamique** » est de **18 heures**.

Le bilan comprend obligatoirement trois phases.

Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre à votre besoin.

ETAPES

PHASE PRELIMINAIRE

= entretien préalable de positionnement

- ✓ Entretien préalable de positionnement
- ✓ Recueillir les attentes et analyser le besoin
- ✓ Présenter et expliciter la démarche
- ✓ Formaliser les objectifs de l'accompagnement

PHASE D'INVESTIGATION

= analyse des compétences et du potentiel individuel

- ✓ Traduire en termes de compétences la capitalisation des expériences
- ✓ Attacher les capacités à un champ professionnel permettant d'élaborer les perspectives d'évolution

= identification des axes potentiels de développement professionnel

- ✓ Ouvrir le champs des possibles et investiguer les pistes d'évolution
- ✓ Prendre conscience de ses points forts / axes de progrès aux regards des pistes
- ✓ Définir son niveau de motivation par rapport à l'amorce d'une démarche nouvelle et d'une dynamique d'action

PHASE DE CONCLUSION

= élaboration et la mise en œuvre du plan d'action individuel

- ✓ Formaliser un projet concret /plan d'action
- ✓ Elaborer une synthèse écrite du bilan

Moyens et outils utilisés :

- Entretiens individuels
- Analyse du parcours professionnel et personnel (entretien d'explicitation de l'expérience)
- Identification des centres d'intérêts et des valeurs (Inventaire d'Intérêts Professionnels / questionnaire MOTIVA)
- Recherche d'informations et enquêtes auprès de professionnels

Conditions d'exercice :

Adresse du Cabinet :

Cabinet Parenthèse
3 rue Geneviève de Gaulle Anthonioz
63 800 Cournon d'Auvergne

Contact / Prise de rendez-vous:

Audrey VALLAT : 06 62 91 15 79 – audreyvallat@outlook.fr

Organisme Responsable :

Numéro d'activité : 84630534963
Siret : 84530837800023
Nom : Audrey VALLAT

Caractéristiques :

Parcours de formation : Individuel

Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

Rythme de formation : séances de 2 h à 3h, réparties sur 2 à 3 mois

Public visé : tout public

Durée indicative : de 18 à 24 heures

Session : toute l'année

Certifiante : non

Modalités d'évaluation : Questionnaire en fin de parcours

Pas de prérequis spécifiques sauf en cas de demande de bilan à distance :

Moyens : matériel informatique et connexion internet

Tarifs :

Formule Complète « Elaborer un nouveau projet » (24 heures dont 18 heures d'entretiens + 8 heures minimum de travail personnel estimées) : 1560.00 euros net de taxes

Formule Dynamique « Confirmer son projet » (18 heures dont 12 heures d'entretiens + 6 heures minimum de travail personnel estimées) : 1170.00 euros net de taxes